

AG EXTRAORDINAIRE 30 04 2026

ODJ: Modification des statuts

La présidente ouvre la séance et explique que cette AG extraordinaire a pour objectif de modifier les statuts pour permettre à certains bénévoles qui étaient membres désignés par la commune de pouvoir se présenter au CA et au bureau.

Elle donne la parole au secrétaire pour qu'il fasse un rappel des statuts pour le quorum et qu'il s'assure de celui-ci.

Le secrétaire rappelle que l'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et comprend tous les membres du C.F.C à jour de leur cotisation.

a) Membres d'honneur :	pas de membre d'honneur
b) Membres bienfaiteurs :	pas de membre bienfaiteur
c) Membres passifs :	2 : association anciens combattants
d) Membres de droit :	20 pour 10 associations 5 délégués de la commune
e) les membres actifs :	4
soit au total	31

Les décisions sont prises lorsque le quorum est atteint, soit deux tiers des membres adhérents. Soit 20 personnes.

Association anciens combattants	1
Association Bressane Culturelle :	2
Club Loisirs et temps libre :	0
ACCA Association de Chasse :	0 (2 excusés)
Fablab : donne mandat à JP Clerc)	0 (la représentante du Fablab excusée)
Association de pêche Curtil Chaffin :	1
FROCO et VIBog parents d'élèves :	1
Athlétic Club de Commenailles :	2
Bresse Jura Foot	1
Association de Yoga	0
Les amis de l'Haut :	2
Soit	10 présents
4 conseillers municipaux +le Maire	4

Bénévoles : 5 (12)

Total présents : 19

Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut délibérer

Le secrétaire rappelle les raisons qui ont conduit à la proposition de modification des statuts du Comité des Fêtes :

Lors de sa réunion du 23 mars 2026, le bureau a examiné la future composition du Conseil d'Administration (CA), impactée par le renouvellement de l'équipe municipale. Trois membres actuels, membres de droit en tant que représentants de l'ancienne municipalité, ne se sont pas représentés aux élections. Ils ont toutefois exprimé le souhait de continuer à participer activement au bureau.

Par ailleurs, une personne était déjà intégrée au bureau en sus des six membres officiels, faisant office de second(e) vice-président(e).

Cette situation a conduit le bureau à proposer une modification des statuts, afin de répondre à cette demande tout en permettant à de nouveaux membres du CA d'intégrer le bureau, au-delà des présidents ou représentants des associations.

Il fait un rappel des statuts actuels :

Composition du comité des fêtes :

f) Membres d'honneur :

Sont membres d'honneur ceux qui, par leur aide dispensée à l'association, sont désignés par le Conseil d'Administration sous cette dénomination et sont en conséquence dispensés de s'acquitter de la cotisation annuelle.

g) Membres bienfaiteurs :

Sont membres bienfaiteurs, toutes les personnes apportant leur concours financier ou matériel et celles qui versent un don en plus de la cotisation annuelle.

h) Membres passifs :

Sont appelés membres passifs, les Associations communales adhérentes dans leur unité mais ne pouvant participer activement à l'organisation des festivités organisées par le comité des fêtes

i) Membres de droit :

Sont membres de droit chaque président et 1 membre désigné par le propre conseil d'administration de chaque association de la commune, pour une durée de 1 an renouvelable. Les membres désignés ne peuvent représenter qu'une seule association ou structure.

Sont membres de droits 4 délégués du conseil Municipal et le Maire pour la durée de leur mandat.

e) les membres actifs :

Sont membres actifs, les Associations et ceux qui participent de manière régulière aux activités du C.F.C, contribuant ainsi activement à la réalisation de l'objet de l'association.

Rappel du Rôle du CA et du Bureau

ARTICLE 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le C.F.C est administré par un conseil d'administration élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

Le conseil d'administration sera composé des présidents des associations communales ou d'un représentant dûment mandaté, des 5 représentants de la commune, et un maximum de 4 membres élus lors de l'AG.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration élit en son sein un bureau parmi ses membres.

ARTICLE 10 – LE BUREAU : 6 membres

Le Maire et 2 élus désignés par une délibération du conseil municipal sont membres de droit du bureau du C.F.C et cela pour la durée équivalente à celle de leur mandat d'élus

Le bureau est composé de :

- un(e) président(e), assurant le fonctionnement du C.F.C qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- un(e) vice-président(e)
- un(e) trésorier(e), assurant une comptabilité régulière de toutes les opérations et rendant compte de sa gestion à l'assemblée
- un(e) trésorier(e) adjoint(e)
- un(e) secrétaire, assurant la correspondance, la rédaction des comptes rendus et leurs enregistrements
- un(e) secrétaire adjoint(e)

Le secrétaire présente la proposition de modification

Pour renforcer la dynamique associative et répondre aux évolutions de la composition du CA, le bureau propose :

1. Au sein du Conseil d'Administration :

Porter le nombre maximum de membres actifs élus lors de l'Assemblée Générale de 4 à 7, afin d'intégrer davantage de membres motivés et impliqués dans la vie de l'association, et de leur ouvrir la possibilité d'intégrer le bureau.

2. Au sein du bureau :

Créer un poste de 2^{em} VP et 2 postes de membres du bureau pour :

Officialiser la présence d'un(e) vice-président(e), déjà effective de manière implicite depuis deux ans.

Élargir le bureau à deux membres supplémentaires, issus des membres actifs du CA, afin de diversifier les profils et les compétences.

Texte de la proposition soumise au vote

« L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir délibéré, décide de modifier les statuts du Comité des Fêtes comme suit :

ARTICLE 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le C.F.C est administré par un conseil d'administration élu par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

Le conseil d'administration sera composé :

Des présidents des associations communales ou d'un représentant dûment mandaté (le chiffre pourra être adapté pour intégrer toute nouvelle association se créant où se dissolvant). Actuellement 11,

Des 5 représentants de la commune,

D'un maximum de 7 membres actifs élus lors de l'AG

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration élit en son sein un bureau parmi ses membres.

ARTICLE 10 – LE BUREAU : 9 membres

Le Maire et 2 élus désignés par une délibération du conseil municipal sont membres de droit du bureau du C.F.C et cela pour la durée équivalente à celle de leur mandat d'élus.

Le bureau est composé de :

- un(e) président(e), assurant le fonctionnement du C.F.C qu'il représente en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- un(e) 1^{er} vice-président(e)

- un(e) 2ème vice-président(e)

- un(e) trésorier(e), assurant une comptabilité régulière de toutes les opérations et rendant compte de sa gestion à l'assemblée

- un(e) trésorier(e) adjoint(e)

- un(e) secrétaire, assurant la correspondance, la rédaction des comptes rendus et leurs enregistrements

- un(e) secrétaire adjoint(e)

- Deux membres

Vote sur cette proposition de modification :

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour	20	contre	0	Abstention	0
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

La présidente clôture l'AG EXTRAORDINAIRE à 19h25

AG ORDINAIRE 30 04 2026

La présidente ouvre l'AG ORDINAIRE à 19h26

La présidente propose de modifier le déroulement de l'ordre du jour actuel :

- 1 Rapport moral
- 2 Rapport d'Activités
- 3 Rapport Financier et Cotisations
- 4 Budget prévisionnel
- 5 Elections CA des membres du bureau
- 6 Prochaines manifestations :
 - 6.1 Jeudis de Pays : 2 juillet 2026
 - 6.2 Apéro des bénévoles : 24 juillet 2026
 - 6.3 Fête patronale : 25 juillet 2026
 - 6.4 Commenaille'ries : 29 août 2026
 - 6.5 Rendez-vous à la terre 25/27 septembre 2026
- 7 Prêt de matériel
- 8 Questions diverses

Elle propose de déplacer le point 5, de le scinder en deux et de positionner ces points en point 9 élections des membres du CA et 10 élections du bureau par les membres :

- 1 Rapport moral
- 2 Rapport d'Activités
- 3 Rapport Financier et Cotisations
- 4 Budget prévisionnel
- 5 ~~Elections CA des membres du bureau~~
- 6 Prochaines manifestations :
 - 6.1 Jeudis de Pays : 2 juillet 2026
 - 6.2 Apéro des bénévoles : 24 juillet 2026
 - 6.3 Fête patronale : 25 juillet 2026
 - 6.4 Commenaille'ries : 29 août 2026
 - 6.5 Rendez-vous à la terre 25/27 septembre 2026
- 7 Prêt de matériel
- 8 Questions diverses
- 9 élections des membres du CA
- 10 élections du bureau par les membres

Vote sur cette proposition de modification :

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour 20 contre 0 Abstention 0

1 Rapport moral de la présidente

Mesdames, Messieurs, Chers membres, chers bénévoles,

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan moral de notre association. Cette année encore, c'est avant tout la bonne ambiance, la convivialité et l'esprit d'équipe qui ont marqué notre action, tant au sein du bureau que du conseil d'administration, et plus largement au cœur de notre comité des fêtes.

Je tiens à vous saluer chaleureusement vous tous bénévoles qui vous êtes investis sans compter. Votre énergie, votre créativité et votre disponibilité ont permis la réussite de nos deux grandes manifestations. Un merci tout particulier à celles et ceux qui ont répondu présents lors des « jeudis de pays », apportant leur aide précieuse à l'ACCA. Nous ne pourrions offrir un spectacle pyrotechnique de qualité, tant apprécié par le public, sans le soutien financier de la municipalité. Qu'elle en soit vivement remerciée. Je souhaite également exprimer notre reconnaissance à Monsieur le Maire, à l'initiative de l'apéro des bénévoles, un moment de convivialité plébiscité par tous et qui renforce encore notre sentiment d'appartenance à une belle aventure collective. Si tout est presque parfait, force est de constater que l'organisation de nos fêtes se heurte encore à quelques difficultés. L'absence de confirmation des forains avant le jour J complique notre préparation et nous oblige à une réactivité constante. Malgré cela, le nouvel emplacement de la fête, plus sécurisé et plus adapté aux familles, a redonné à notre manifestation son aspect chaleureux et familial, tant apprécié de tous. Trouver des animations pour l'après-midi, avant les repas, le concert et les feux, reste un défi. Nous devons continuer à innover pour proposer des moments attractifs et fédérateurs. Les Commenaill'ries ont connu un franc succès cette année, grâce à des compagnies plus connues et des spectacles déjà bien rodés. Cette formule, qui a su séduire un public plus large, mérite d'être reconduite. Je pourrais commencer par les « jeudis de pays », cette manifestation maintenant incontournable qui rassemble une foule venue de toute part. La réussite passait aussi par une redéfinition des modalités d'intervention de chacun, que nous avons fait pour éviter les désagréments de l'année précédente. Je n'irai pas plus loin sur ce sujet qui sera abordé plus en détail plus tard dans notre réunion. Avec un conseil d'administration renforcé et un bureau élargi, je souhaite que nous puissions mieux répartir les tâches, afin de préserver l'équilibre entre nos engagements associatifs et notre vie personnelle. Ce sera encore plus nécessaire cette année, car du 25 au 27 septembre, nous accueillerons les « Rendez-vous à la Terre », un événement majeur pour la communauté de communes, qui mobilise déjà depuis plusieurs mois de nombreux volontaires. Je les remercie chaleureusement et encourage ceux qui n'ont pas encore rejoint notre aventure à nous rejoindre : nous aurons besoin de tous !

Le dynamisme, l'esprit convivial et fraternel qui animent notre comité des fêtes nous mèneront à la réussite de nos prochaines manifestations, à condition que le temps soit de notre côté.

En conclusion, je tiens à vous dire toute ma fierté de présider une association aussi vivante et solidaire.

Vote sur le rapport moral :

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour 20 contre 0 Abstention 0

2 Rapport d'Activités 2025

1. Vie associative et instances de décision

Le comité des fêtes s'est réuni à plusieurs reprises pour organiser et préparer ses différentes manifestations :

- 3 réunions de bureau : 17 février, 30 mars, 21 octobre
- 2 réunions de préparation des « Jeudis de Pays »
- Plusieurs réunions dédiées à l'organisation des « Rendez-vous à la Terre »
- Assemblée générale : 12 mars

Ces temps d'échange ont permis de coordonner les actions, d'anticiper les besoins et de renforcer la cohésion au sein de l'équipe.

2. Bilan des manifestations

a. Les « Jeudis de Pays » : une belle réussite

- Plus de 400 participants sont venus déguster les produits de nos producteurs locaux, confirmant l'attachement de la population à cette manifestation.
- Le changement de date en juillet a favorisé une fréquentation accrue.
- Les désagréments logistiques, notamment concernant la mise à disposition et le nettoyage de la vaisselle, ont été identifiés et des solutions seront mises en place pour l'édition 2026.

b. L'apéro des bénévoles : un moment de convivialité apprécié

- Nous tenons à renouveler nos remerciements à Monsieur le Maire pour l'initiative de cet apéro, qui a permis de créer un temps de retrouvailles et de reconnaissance pour tous les bénévoles.

c. La fête du village : un succès populaire

- La combinaison des repas, du concert et des feux d'artifice a une nouvelle fois séduit le public.
- Les animations, toujours renouvelées, ont marqué les esprits, notamment le jeu de piste dans le village, alliant découverte et divertissement.

d. Les « Commenaill'ries » : un pari réussi

- Le choix de compagnies plus connues, bien que plus onéreuses, a permis d'attirer un public plus nombreux.
- La qualité des spectacles et des conditions météo favorables ont contribué à cette belle réussite.

3. Perspectives

L'année 2026 s'annonce riche avec la participation du comité des fêtes aux « Rendez-vous à la Terre », un événement majeur pour notre territoire. Pour en faire une réussite, nous comptons sur l'investissement de tous, membres du comité et nouveaux volontaires. C'est ensemble que nous donnerons à cette manifestation toute sa dimension festive et conviviale.

4. Conclusion

Le comité des fêtes peut s'enorgueillir d'une année 2025 marquée par des manifestations réussies, une fréquentation en hausse et une dynamique associative toujours aussi forte. Ces résultats sont le fruit de l'engagement de chacun, et nous remercions chaleureusement tous les bénévoles, les partenaires et la municipalité pour leur soutien. Rendez-vous en 2026 pour de nouveaux moments de partage et de convivialité !

Vote sur le rapport d'activité

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour 20 contre 0 Abstention 0

3 Rapport Financier et Cotisations.

Bilan Jeudi de pays (17/07/ 2025)	dépenses	recettes
Electricité Favier	858	
Boissons producteurs	52	
Reversement exposants		130
TOTAL	910	130
Résultats	- 780	

Bilan fête patronale 26/07/2025	dépenses	recettes
Repas	1743,49	
Buvette	828,16	
Divers	150	
Feux d'artifices	4 000	
Sécurité	0	
Concert	800	
Subventions		4 800
Caisse		4302,20
Total	7521,65	
RESULTAT		1 580,55

Bilan Commenaill'ries 30/08/2025	dépenses	recettes
Repas	1028,04	
Buvette	362,04	
Spectacles	3669,22	
Caisse		3965,98
Subvention ABC		700
Total		
	Résultat	106,68
Bilan GENERAL année 2025	dépenses	recettes

Dépenses		Recettes	
Achat des ecocups		Bénéfice fête	1 580,55 €
Achat de luminaires	480,56 €	Bénéfice Commenaill'ries	106,68 €
Achat frigo		Adhésions	82,00 €
Assurance	440,28 €		
Organisation AG	20,00 €		
Réparation barbecue	40,00 €		
Pichets manquants froco	5,38 €		
Total	986,22 €	Total	1 769,23 €
		Résultat	783,01 €
Encours sur les comptes du Crédit Agricole_: 1 086,76			

Vote sur le rapport financier :

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour 20 contre 0 Abstention 0

4 Budget prévisionnel

Prévisionnel Fête patronale 2026	dépenses	recettes
Repas	1960	

Buvette	650	
Divers	100	
Feux d'artifices	4 000	
Sécurité	0	
Concert	800	
Subventions		4 000
Caisse		4 000
Total	7 710	
RÉSULTAT		290

Prévisionnel Commenailleries 2026	dépenses	recettes
Repas	1050	
Buvette	450	
Spectacles	3270	
Caisse		3800
Subvention ABC		700
Subvention commune		1 000
Total	4 770	5 500
	Résultat	730

Budget prévisionnel Global	Fête Patronale	Commenailleries	Structure
Dépenses	7 710	4 770	550
Recettes	8 000	5 500	100
<i>dont subvention</i>	4 000	1 700	
Résultat	2 90	730	- 450

Résultat annuel	570		

Vote sur le budget prévisionnel :

Il y a un pouvoir pour le Fablab donc 20 votants

Pour 20 contre 0 Abstention 0

6 Prochaines manifestations :

- ✓ Jeudis de pays: 02/07/2026
- ✓ Apéro des bénévoles : 24/07/2026
- ✓ Fête Patronale : 25/07/2026
- ✓ Commenaille'ries : 29/08/2026
- ✓ Rendez-vous à la terre : 25 au 27 09/2026

6.1 jeudi de pays : 2 juillet 2026

Prise en charge de la buvette par la Chasse, il faut des bénévoles du comité des fêtes pour la vaisselle la préparation, montage du chapiteau.

La chasse met en place bancs et tables et assure le rangement, assure la présence au barbecue et prend en charge les boissons des producteurs

La coordination est assurée par la CCBHS/la commune /la chasse

Soutien des bénévoles du comité des fêtes.

Un planning sera mis en place pour les tâches communes

6.2 Fête patronale : 25 juillet 2026

Le samedi après-midi :

Montgolfière : contact a été pris mais toujours en attente de réponse (Jean-Louis)

Jeux en bois : contact pris mais toujours en attente de réponse (Martine)

Jeu de piste : OK préparation Delphine et Mireille

Activités retenues :

Concours de vélos décorés avec remise de prix

Atelier Création de cerf-volant

Le dimanche après-midi aucune animation prévues

Fête foraine : une réponse de forain

Le repas : le même que d'habitude

La retraite aux flambeaux : les flambeaux sont fournis par la municipalité

Les feux d'artifice : mille étoiles (Amandine)

Le concert : Tribute U2 (Delphine)

Un planning sera mis en charge pour les différentes tâches

6.4 Commenaille'ries : 29 août 2026

Compagnies pour 2026 : Frères panini et Pocket théâtre

Le repas reste le même et l'organisation aussi

Un planning sera mis en charge pour les différentes tâches

Merci de rechercher des compagnies pour 2027

6.5 Rendez-vous à la terre / 25/27 septembre 2026

Programme sur 2 jours ½, du vendredi après-midi au dimanche fin de journée. Mélange d'activités proposées par les habitant-es et spectacles du Colombier.

Un équipe d'une trentaine de bénévoles participe aux différentes réunions de préparations, déjà 5.

Les activités pré retenues lors de la dernière réunion :

- Gaufres
- Jus de pommes
- Banquet
- Marche, balade découverte, visite décalée avec un comédien, dégustation d'aliments locaux (rillettes de carpe, comté...)
- Atelier torchis
- Exposition agricole
- Visite de la tuilerie uniquement le matin (samedi et dimanche), 4 visites de 45 minutes

possibles dans la matinée

- Découverte de fermes et producteurs (escargot, élevage, maraîchage)
- Kéfir et agroforesterie
- Démonstration et dégustation de miel
- Fabrication et dégustation d'aliments fait à partir de farines de gaudes

Prochaine réunion le 28 mai : Rejoignez-nous dès à présent et dans tous les cas nous aurons besoin de tous les bénévoles du 25 au 27 septembre 2026.

7 Prêt de matériel

Suite à des demandes qui ont été faites soit à la municipalité soit à des membres du comité les questions de prêt de matériel ont été posées.

Chapiteau : non

Les bancs : les tables : la commune se charge des prêts

Les mange debout : la commune prendra une décision

Les vitabri : OK pour des manifestations sur la commune par des artisans ou commerçants.

Au moins une personne de la commune ou du comité des fêtes devra être présent à l'installation et au repli.

Les appareils électriques : non

8 Questions diverses

Il est décidé de chercher un moyen de mettre en ligne les tableaux d'inscription aux activités des manifestations

Pour les jeux inter villages de Vincent pas de participation

Pascal doit acheter des grilles pour la cuisson des saucisses sur la barbecue

Référents de la municipalité pour les associations :

ABC, Les amis de l'Haut, Anciens combattants, Tennis : Anne-Laure piotelat

BJF, Comité des fêtes :

Caroline Parodat

Ass Pêche Curtil Chaffin :

Raphaël Gautheron

Froco et Vibo'g, Yoga, Loisirs et temps libre :

Madisson Charnet

Athlétic club, ACCA, Fablab :

Pascal Febvre

9 Elections CA

L'AG vote pour 7 membres actifs pour le CA

Le CA est composé:

Des membres actifs, des membres d'honneur, des membres bienfaiteurs, des membres passifs, des membres de droit

5, membres de la municipalité : Jean-Philippe Clerc, Madisson Charnet, Caroline Paroda, Anne-Laure Potelat, Pascal Febvre.

22 représentants des associations (2 par associations)

Au maximum 7 membres bénévoles :

Seuls 5 membres bénévoles se présentent. Il est passé au vote

NBRE de votants		majorité	
Candidats	Pour	Contre	Abstention
Amandine Imbert	20	0	0
Arnaud Guérin	20	0	0
Marie Comparet	20	0	0
Delphine Luhning	20	0	0
Jean-Louis Maitre	20	0	0

Ce qui donne un CA de 23 pour un maximum de 25 qui élit en son sein 6 membres pour le bureau dont au moins 3 membres actifs. Ceci pour avoir une représentation équilibrée entre représentants de la municipalité, représentants des associations et représentants des membres actifs.

La municipalité ayant 3 membres de droit ce qui fait bien un bureau de 9 personnes.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau

NBRE de votants	9		majorité	5
Poste	Candidats	Pour	Contre	Abstention
Présidente	Marie Comparet	9	0	0
1 ^{ere} VP	Delphine Luhning	9	0	0
2em VP	Madisson Charnet	9	0	0
Secrétaire	Jean-Louis Maitre	9	0	0
Secrétaire adjointe	Amandine Imbert	9	0	0

Trésorier	Arnaud Guérin	9	0	0
Trésorière adjointe	Caroline Parodat	9	0	0
Membre	Jean-Philippe Clerc	9	0	0
Membre	Pascal Febvre	9	0	0

La séance est levée à 21h15

à Commenailles le 10/05/2026

le secrétaire
Jean-louis Maitre



La présidente
Marie Comparet

